

FASKEN

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Avocats
Agents de brevets et de marques de commerce

800, rue du Square-Victoria, bureau 3700
C. P. 242
Montréal (Québec) H4Z 1E9
Canada

T +1 514 397 7400
+1 800 361 6266
F +1 514 397 7600
fasken.com

Le 20 juillet 2020
N° de dossier : 115805.00191/20273

Jean-Philippe Therriault
Direct +1 514 397 5103
jtherriault@fasken.com

PAR SDÉ

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, place Victoria – 2e étage, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : Demande de paiement de frais modifiée de la FCEI
Énergir - Demande concernant la mise en place de mesures relatives à l'achat et la vente de gaz naturel renouvelable
Dossier R-4008-2017 (Étape B)

Chère consœur,

La FCEI demande le remboursement de ses frais dans le dossier mentionné en titre pour la période du 6 septembre 2019 au 30 juin 2020.

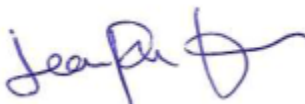
La présente demande de remboursement doit remplacer celle déposée le 27 avril 2020 par la FCEI au dossier R-4008-2017. Aux trois premières factures de Fasken s'ajoutent les trois énumérées ci-dessous. Quant à monsieur Antoine Gosselin, il soumet une facture complémentaire à celle déposée le 27 avril dernier.

Vous trouverez donc ci-joint les documents suivants :

- le formulaire de demande de paiement de frais modifié de la FCEI;
- les factures # 1472146, 1482237 et 1490193 de Fasken Martineau DuMoulin; et
- la facture # 001168R d'Antoine Gosselin consultant inc.

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère consœur, nos salutations distinguées.

FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.



Jean-Philippe Therriault

JT/dd

p. j.

